



C.R.E.A

Comité Régional d'Équitation d'Auvergne

Commission HUNTER Stage du 1er mars 09 au Club Hippique Clermontois.

Stagiaires «cavaliers» = 36

Stagiaires «juges, chefs de piste et organisateurs»= (voir liste d'émargement).

Intervenants: Jean Louis COLOT, Frédéric MOITY, Alain BLANQUET

Compte rendu de la réunion en salle = règlement, organisation

Objectifs:

- «Installer» la commission, promouvoir la discipline ...
- Ce qui suppose une unité de jugement sur le territoire du CREA
- ⇒ **Former les organisateurs, juges et techniciens.**

Commission:

Composition : Frédéric MOITY, Alain BLANQUET, Laurent CASANOVA, Sophie LACHENAUD, Philippe COLLIN.

Il est regrettable que la Commission n'ait pas été associée à l'organisation de la «Journée Expert» avec Annick FEBVRE le 21/04/09.

La Commission a demandé l'attribution d'un budget de fonctionnement pour lui permettre de mettre en place des actions ciblées: mise à disposition de matériel, soutien aux organisateurs, préparation aux championnats.

Constat: 30 journées HUNTER programmées sur la saison en Auvergne, ce qui nous place dans les premiers comités nationaux sur la discipline. Mais seulement 3 concours Amateurs.

- ⇒ Promouvoir l'idée d'ouvrir des épreuves Amateur dans les concours Club: à programmer Equitation Maniabilité 1m / 1m10 + Style?
- ⇒ Intégrer des épreuves Club dans les concours Amateur.

Le niveau CLUB est porteur avec l'objectif de participation aux Championnats à LAMOTTE BEUVRON. Les cavaliers Amateur regrettent l'attribution des Championnats de France au Haras du Pin (localisation et difficulté d'accès).

1- Règlement / Critères de jugement:

- **Principe de base:**

Un cheval de hunter doit être stable, calme et franc, avec une cadence régulière.

Le jugement doit sanctionner les défauts graves = dangerosité, défenses, énervement, sauts de loin ou de trop près ...

Revue des points du règlement fédéral :

- **Cas des poneys:**
- En Amateur: possibilité de demander une foulée supplémentaire dans les contrats. Pas de modification des distances.
- En Club: épreuve spécifique Club Poney (avec distances adaptées) => pas de modification des contrats.

La commission souhaite que les organisateurs programment des épreuves Club Poney pour permettre d'obtenir les qualifications aux championnats : pas de tracé supplémentaire.

Equivalences:

- Club1 ⇔ Club Poney Elite.
- Club2 ⇔ Club Poney 1.
- Club3 ⇔ Club Poney 2.

2- Dotation en Amateur:

- Modifié à 3 prix distribués.

La commission souhaite que rapidement chaque club puisse au moins fournir un juge.

Dans un objectif d'uniformiser le jugement sur la région, en particulier en séries CLUB et CLUB PONEY, la commission fait les recommandations suivantes :

Technique / parcours:

- Imposés:

Club 3 et Club Poney 2: 5 imposés à 8 points chacun. Afin de ne pas trop en demander aux cavaliers.
Autres séries: 8 – 10 imposés.

Important : les cercles de départ et d'arrivée ne font pas partie des imposés (sauf disposition particulière). Un cercle non fait entraîne l'élimination.

Difficultés techniques (restriction au règlement fédéral):

- Club 3 et Club Poney 2: pas de saut de puce
- Club 2 et Club Poney 1: selon règlement
- Club 1 et Club Poney Elite : Pas de courbe à faux ni changements de pied
- Club Elite: selon règlement

Courbes:

Le tracé est très important. Les courbes au galop désuni ou à faux sont réhabilitoires.

En Club 3 / 2 / Poney 2 / Poney 1: 2 courbes désunies ou à faux => note 5 max.

Au dessus: 1 courbe désunie ou à faux => note 5 max.

Important : le pied de galop est jugé au sommet de la courbe.

Les ruptures d'allures doivent être sanctionnées.

- Abords / trajectoire / encadrement:

Privilégier la sécurité. Mauvaise note = 5-6

- Cadence:

Privilégier la régularité dans la cadence de cheval ou du poney.

Considérer aussi l'impulsion!

Mauvaise note = 6-7

- Cavalier:

Eviter de trop sanctionner!

Mauvaise note = 5

- Harnachement/ Présentation :

Les critères de jugement doivent être adaptés à la cavalerie «Club» en particulier en dehors des championnats départementaux ou régionaux.

⇒ Grille d'évaluation jointe à diffuser et à afficher sur les concours !

Les défauts graves de présentation (cheval ou poney sale, harnachement inadapté ...) doivent être sanctionnés.

Attention au réglage de la martingale fixe! (cf. règlement)

En cas de matériel non conforme (rondelles, martingales à anneaux ...) le jury n'élimine pas et demande la remise en conformité sans trop retarder l'épreuve.

Les écarts constatés doivent être signalés à Frédéric MOITY dans un objectif d'amélioration, pas de délation!



COMMISSION HUNTER GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PRÉSENTATION - NIVEAU CLUB

Dans un souci d'harmoniser la notation sur le territoire de la région, la Commission HUNTER du CREA a adopté la grille suivante, adaptée aux contraintes spécifiques des niveaux «CLUB», sans dénaturer totalement l'esprit de la discipline.

Une plus grande attention sera portée sur les Championnats Départementaux et Régionaux en préparation des Championnats de France.

Toutefois, le jury signale l'erreur au cavalier pour attirer son attention, en particulier pour le préparer aux Championnats.

Critère	Niveau Club	Championnats départementaux et régionaux
Crinière non nattée ou rasée	-2	-2
Présence de poils superflus	0	0
Queue non égalisée, non épilée ou non tressée	-1	-1
Fanons non coupés, châtaignes non rognées	0	0
Poils, tonte ...	0	0
Nez propre	-0,5	-0,5
Pendants d'étrivières, passants ...	-1	-1
Tapis en forme de selle	0	-1
Arrêtors	0	-1

Les autres points doivent être sanctionnés conformément au règlement.

En particulier les défauts graves de présentation (cheval ou poney sale, harnachement inadapté ...).

Attention au réglage de la martingale fixe! (cf. règlement)

En cas de matériel non conforme (rondelles, martingales à anneaux ...) le jury n'élimine pas et demande la remise en conformité sans trop retarder l'épreuve.

Important: les cercles de départ et d'arrivée ne font pas partie des imposés (sauf disposition particulière). Un cercle non fait entraîne l'élimination.

3- Construction des obstacles / matériel:

Rappel : construction d'obstacles «pleins» et sautants. 3 plans requis.

- Soubassements = idéal!
- Echelles = alternatives intéressantes et pratiques!
- Plutôt 3,50 m que 4m

La commission propose des échelles adaptées longueur 3,50m hauteurs 0,30 m et 0,50 m au prix de 45 € HT pour un achat groupé de 50 au minimum.

A l'étude: des soubassements en plastique moulés légers et résistants. Ils seront testés à St Flour et proposés ensuite.

4- Organisation:

L'équipe d'organisation du concours de Vichy (14/07) fait appel aux bénévoles (juges ...) pour la mise en place des épreuves Hunter.

Contact: Thierry BLANC au 06 70 71 34 21

Rédaction du compte rendu = Philippe COLLIN → 06 30 81 63 80 → phcollin.vic63@dbmail.com